



Procès-verbal de l'Assemblée Générale de l'association
« la Maison du Marais » du 22 juin 2026 à 19 heures
à la Maison du Marais, ch. de Vers 36, 1228 Plan-les-Ouates.

Présents : 19

Excusés : 4

Absents : 29

Procurations : 1

Procès-verbaliste : Françoise JOSEPH-MARIOT

Invité présent :

Monsieur Philippe ROCHETIN , Maire et conseiller administratif en charge du service de l'action sociale et de la jeunesse

Mme Séverine JACQUESSON , responsable du Service de l'Action Sociale et de la Jeunesse

M. Vincent CASARES , vice-président du conseil municipal

Invités excusés :

Madame Fabienne MONBARON, conseillère administrative

Monsieur Mario RODRIGUEZ, conseiller administratif

Monsieur Marco SOLARI, président du conseil municipal

Monsieur Marc JACQUET, comptable

L'Assemblée est présidée et menée par Marie-José MOLLA, présidente.

Ordre du jour :

- 1) Bienvenue du président, liste des présences et acceptation de l'ordre du jour
- 2) Nomination des scrutateurs
- 3) Approbation du PV de l'AG 2025
- 4) Rapports de la Présidente
- 5) Rapport de la trésorière, exercice 2025
- 6) Rapport des vérificateurs des comptes 2025
- 7) Approbation des différents rapports
- 8) Fixation de la cotisation
- 9) Election des membres du comité
- 10) Election du Président

11) Nomination des vérificateurs des comptes

12) Divers

La présidente ouvre la séance à 19h05.

1) Bienvenue :

La présidente ouvre la séance en souhaitant la bienvenue et en remerciant les membres, les bénévoles, les membres du comité ainsi que M. Vincent CASARES, vice-président du Conseil Municipal et de Mme Séverine JACQUESSON, responsable du Service Social et de la Jeunesse.

2) Nomination des scrutateurs :

Etant donné le peu de personnes présentes, il est décidé de ne pas nommer de scrutateurs.

3) Approbation du PV de l'AG 2025 (Annexe 1)

Le procès-verbal de l'assemblée générale 2025 est accepté à l'unanimité des personnes présentes.

4) Rapports de la Présidente (Annexe 2)

La Présidente fait une lecture de son rapport en soulignant l'arrivée de nouvelles activités portées par de nouveaux bénévoles très actifs et surtout très motivés.

5) Rapport de la trésorière, exercice 2025 (Annexe 3)

La trésorière fait une lecture du rapport annexé, co-signé avec le comptable M. Marc JACQUET.

La présidente remercie Madame Françoise JOSEPH-MARIOT et Monsieur Marc JACQUET pour leur travail de comptabilité 2025.

6) Rapport des vérificateurs des comptes 2025(Annexe 4)

Madame Véronique DUBOIS fait la lecture du rapport établi avec Mme Chantal MATTHIEU.

7) Approbation des différents rapports

L'assemblée est invitée à voter les rapports dans l'ensemble. Approuvés à l'unanimité

Tous les rapports sont approuvés à l'unanimité.

L'assemblée donne ainsi décharge à la trésorière et au comité concernant l'exercice 2025. Un grand merci.

8) Fixation de la cotisation

Le comité propose de ne pas augmenter les cotisations pour cette année, donc 20 frs pour individuelle, 35 frs pour famille et associations. Notre politique est de laisser des cotisations basses étant donné aussi qu'il est demandé une petite participation à certains ateliers.

Approbation à l'unanimité.

9) Election des membres du comité

Tous les membres du comité actuel se représentent . Deux membres ont montré leur intérêt pour le rejoindre. Il s'agit de Messieurs Patrick et Téo Fasella.

La présidente propose que le vote soit effectué en bloc. Aucune opposition à cette modalité.

Le comité est élu à l'unanimité et se compose donc des personnes suivantes :

M. Daouda BAGAGNAN
Mme Thérèse DUPONT
M. Patrick FASELLA
M. Téo FASELLA
Mme Françoise JOSEPH-MARIOT
Mme Marie-José MOLLA
M. Denis PASCHE
Mme Lisa SEMPERE

10) Election du Président

Mme Marie-José MOLLA se représente et est élue à l'unanimité.

11) Nomination des vérificateurs des comptes

Véronique DUBOIS, Chantal MATTHIEU se proposent pour continuer encore une année .

Validé à l'unanimité.

12) Divers

Madame Séverine JACQUESSON remercie l'ensemble des personnes de l'association pour la collaboration étroite avec les services de la commune , surtout durant les travaux ,notamment pour la gestion des clés .Elle souligne également la

belle énergie régnant à la Maison du Marais et la satisfaction de la commune pour le dynamisme des membres du comité. Il est souligné que notre Présidente est pour beaucoup dans l'évolution positive apportant de nouvelles activités.

La présidente remercie l'assemblée et lève la séance à 19h25, en invitant les membres à une verrée.

Annexes : tous les rapports mentionnés


trésorière


Présidente

Rapport de la Présidente – Exercice 2025

Perspectives 2026

Mesdames, Messieurs,
Chers membres,

À la suite de la redéfinition des orientations évoquée lors de nos divers entretiens avec la commune 2024 et 2025, notre association a poursuivi son développement dans une logique de continuité et d'adaptation aux attentes de ses membres.

Au cours de cet exercice, nous avons maintenu les activités ayant démontré leur pertinence et leur attractivité, tout en renforçant notre offre à destination des familles et des enfants. La fréquentation observée confirme l'intérêt constant porté à ces propositions.

Dans une démarche de renouvellement, nous avons introduit de nouvelles activités, notamment des sessions de quiz, qui affichent complet à chaque édition. Ce succès témoigne de la capacité de notre association à innover et à diversifier ses actions.

Un travail particulier a également été engagé sur notre communication, avec la modernisation de nos supports visuels. Cette évolution contribue à rajeunir l'image de notre structure et à améliorer sa visibilité auprès du public. Nous pensons revoir la signalétique avec la commune pour continuer ce travail de visibilité.

Par ailleurs, des démarches ont été entreprises afin de développer des partenariats avec diverses associations, notamment dans les domaines des langues et des activités ludiques. Les premières collaborations concrètes sont prévues dès l'été 2026.

L'année 2025 a également été marquée par l'arrivée de nouveaux bénévoles, dont l'engagement et le dynamisme ont apporté un nouvel élan à notre association. Nous tenons à saluer leur investissement, tout en adressant nos remerciements les plus sincères aux bénévoles de longue

date pour leur fidélité, leur persévérance et leur soutien constant. Nos remerciements s'adressent également à la commune pour son accompagnement.

Dans notre volonté de renforcer notre visibilité, nous avons poursuivi nos actions en direction des nouveaux habitants avec le parcours qui leur est dédiés. À ce titre, notre participation au Disco Kids organisé dans le cadre du 175^e anniversaire a constitué un réel succès.

Je tiens également à remercier l'ensemble des membres du comité pour leur engagement et leur travail tout au long de l'année.

Perspectives pour 2026

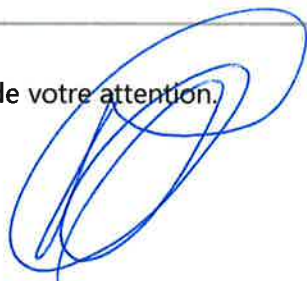
Pour l'année 2026, notre association s'attachera à :

- consolider les activités existantes,
- poursuivre le développement de partenariats,
- proposer de nouvelles actions adaptées à un public diversifié,
- renforcer les collaborations avec les acteurs associatifs locaux.

Notre objectif demeure de favoriser le lien social et de proposer un cadre accueillant et dynamique pour l'ensemble de nos membres et futurs adhérents.

Je vous remercie de votre attention.

La Présidente



Rapport de la trésorerie des comptes de l'Association : La Maison du Marais, exercice 2025

Pour cette année 2025, nous avons externalisé notre comptabilité et mandaté M. Marc Jacquet, même comptable depuis 2022. Nous avons continué sur la même lancée afin d'être en ordre avec les recommandations des procédures de contrôle interne.

Toutes les pièces comptables sont présentes et aucune différence n'a été relevée dans les caisses.

L'association est financée dans sa presque totalité par la Commune. La subvention communale pour 2025 se monte à 39'248 CHF, soit 20'000 CHF en espèce et 19'248 CHF pour la mise à disposition des locaux et les SIG.

Les produits d'exploitation s'élèvent à 46'466.20 CHF, dont 39'248 CHF de subventions, 1'390 CHF de cotisation et 5'828.20 CHF de produits de manifestations et d'ateliers, de pause-café et divers.

Les charges s'élèvent à 42'943.36 CHF, dont 7'157.37 CHF de charges d'exploitation, 3'070.00 CHF de frais de bénévoles et 32'715.99 CHF de charges administratives.

De ce fait, nous finissons l'exercice avec un bénéfice de 3'522.84 CHF.

Nous remercions la commune de Plan-les-Ouates et ses autorités pour cette importante subvention.

Françoise JOSEPH-MARIOT
Trésorière



Lu et approuvé.

Marc Jacquet



ASSOCIATION LA MAISON DU MARAIS

RAPPORT DES CONTRÔLEURS AUX COMPTES

Nous soussignées, Chantal MATTHIEU et Véronique DUBOIS, certifions avoir procédé, à la vérification des comptes de l'exercice comptable 2025 de l'Association de la Maison du Marais, le 29 mai 2026 en présence de Mme Françoise JOSEPH-MARIOT, trésorière.

Nous avons procédé à divers sondage et examens des pièces comptables. Nous pouvons affirmer qu'elles sont en parfaite concordance avec les écritures présentées aussi bien dans la caisse qu'à la banque.

Nous avons, en outre, constaté que la tenue des comptes est rigoureuse, ordonnée et soignée.

L'exercice 2025 se termine sur un bénéfice de 3'522.84 CHF, et le total des fonds propres se monte à 33'552.09 CHF.

En conséquence, nous invitons l'assemblée générale statutaire, à donner pleine décharge à la trésorière et au comité de l'Association, en acceptant sans réserve les comptes de l'exercice 2025, telle que présenté.

Fait à Plan-les-Ouates, le 29 mai 2026

Les vérificatrices des comptes :

Chantal MATTHIEU



Véronique DUBOIS

